

Paris, le 30 septembre 2014

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### PLFSS 2015 Halte aux atteintes portées aux revenus des familles !

***L'Uniopss exprime son inquiétude face aux mesures d'économies de 700 M€ annoncées par le gouvernement dans le cadre du PLFSS 2015 concernant les aides aux familles :***

- **Division par trois de la prime de naissance à partir du 2<sup>e</sup> enfant** : cette mesure impacte en premier lieu les familles les plus vulnérables pour lesquelles cette aide est une nécessité pour accueillir dans de bonnes conditions leur deuxième enfant.

- **Majoration des prestations familiales repoussée de 14 à 16 ans** : comme la première annonce, cette diminution concerne les familles avec enfant, sans distinction de revenu, et impactera donc plus particulièrement celles qui sont le plus en difficultés, alors qu'il est indispensable de soutenir les parents à l'âge critique de l'adolescence, afin de préparer l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes. Cette mesure est à contre-courant des efforts consentis dans le cadre de la Convention d'Objectifs et de Gestion CNAF-Etat pour consolider les dispositifs de soutien à la parentalité.

- **Création d'une tranche supplémentaire au complément de mode de garde** : ce sont notamment les couples biactifs qui seront impactés par cette mesure et qui verront le financement du mode de garde de leur enfant diminué. C'est un coup porté aux nombreuses politiques menées depuis plusieurs années pour la conciliation entre la vie familiale et professionnelle et le travail des femmes.

- **Réduction du congé parental pour les mères** : les pères ayant peu recours au congé parental, cette réduction s'opérera principalement au détriment des familles et de l'intérêt supérieur des enfants.

Alors que le gouvernement réaffirme la priorité donnée aux politiques familiales, ces annonces sont en contradiction avec les ambitions affichées de soutien aux familles les plus vulnérables. Les enfants et leurs familles ne doivent pas faire les frais de la crise et doivent au contraire être mieux protégés pour faire face aux nombreuses difficultés socioéconomiques qu'ils rencontrent.

**Afin de sauvegarder la politique familiale et d'éviter des retombées négatives sur l'accueil des jeunes enfants, le travail des femmes et la vie économique, l'Uniopss souhaite que ces mesures soient retirées du PLFSS 2015.**